



SWEET HOME

29, rue de Paris

60130 SAINT JUST EN CHAUSSEE

Tél. 03 44 77 60 70

Fax 03 44 77 01 03

E-mail : orpi.saintjust@orpi.com

Site web : www.orpi-saintjust.com

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

Montants TTC (T.V.A à 20 %), calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat de vente de location ou gestion.

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

IMMEUBLES

6 000 € TTC	Pour la part comprise entre	1 €	et	59.999 €
7 000 € TTC	Pour la part comprise entre	60.000 €	et	89.999 €
8 000 € TTC	Pour la part comprise entre	90.000 €	et	149.999 €
9 000 € TTC	Pour la part comprise entre	150.000 €	et	199.999 €
12 000 € TTC	Pour la part comprise entre	200.000 €	et	249.999 €
13 000 € TTC	Pour la part comprise entre	250.000 €	et	299.999 €
15 000 € TTC	Pour la part comprise entre	300.000 €	et	399.999 €
20 000 € TTC	Pour la part comprise entre	400.000 €	et	au-delà

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. Les tranches ne sont pas cumulables entre elles.

TERRAIN A BATIR

6 000 € TTC	Pour la part comprise entre	1 €	et	39.999 €
7 000 € TTC	Pour la part comprise entre	40.000 €	et	69.999 €
8 000 € TTC	Pour la part comprise entre	70.000 €	et	au-delà

LOCATIONS

Honoraires de rédaction de bail : 8 € le m² pour le bailleur et pour le locataire.

Honoraires d'état des lieux : 3 € le m² pour le bailleur et pour le locataire.

Les honoraires de rédaction de bail et d'état des lieux sont plafonnés à un mois de loyer.

Honoraires d'entremise et de négociation : 1 € dû à la signature bail par le bailleur.

La délivrance d'une note est obligatoire

SARL SONNECK Immobilier au capital de 10.000 € - Siret 514 292 689 00015 - Beauvais

Carte professionnelle : T648 Préfecture de l'Oise -

Caisse de Garantie ALLIANZ 87, rue Richelieu 75113 PARIS Cedex 02 pour T 110 000 €

